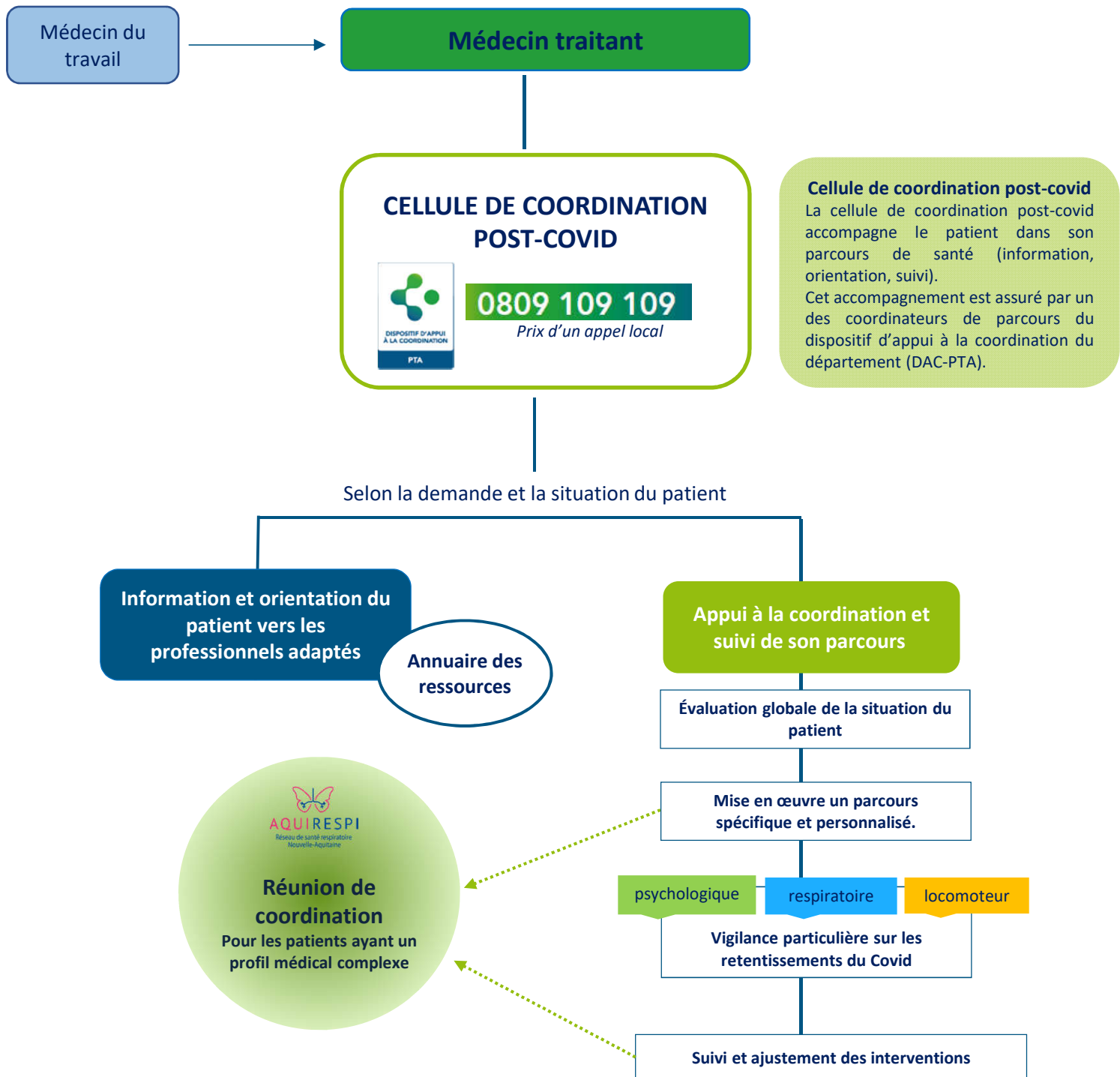


# Parcours d'un patient présentant des symptômes prolongés de la COVID-19 en Nouvelle Aquitaine



**Tout au long du parcours, la cellule de coordination informe le médecin traitant de l'évolution de la situation du patient**

**Annuaire des ressources**  
 Les établissements de santé décrivent leur offre de prise en charge des séquelles de COVID dans le ROR. Les DAC-PTA et AquiRespi constituent un annuaire régional des professionnels ayant une appétence pour prendre en charge les séquelles de COVID et volontaires pour apparaître dans un annuaire accessible au grand public (santé.fr).

**Réunion de coordination**  
 Le conseil scientifique d'AquiRespi est composé de spécialistes pouvant faciliter le parcours des patients dont le profil médical est le plus complexe. A la demande du médecin traitant ou d'un coordonnateur de parcours, il peut se réunir pour étudier la situation du patient et proposer des prises en charge adaptées. Le patient est informé de ces propositions et le parcours de santé est réajusté.